

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 33

Artikel: Dépit
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE MAGASIN DE MA TANTE

D'ABORD, on ne l'appelait pas magasin, mais « boutique ». On allait à la boutique : on y allait souvent, car on y trouvait de tout. Les grands bazars d'aujourd'hui ne sont pas, comme on le croit, des inventions bien récentes. Nos petites villes les ont connus bien avant que les *Louvre*, les *Bon-Marché*, les *Petit-Bénéfice*, s'installent en de luxueux locaux. Seulement, les boutiques d'autrefois ignoraient la réclame à grand fracas et dédaignaient l'art des artificieux étalages.

Dans la boutique de ma tante l'abondance et la variété des marchandises étaient extraordinaires. L'épicerie y coudoyait les cotons et les laines ; la passementerie frôlait les toiles et les draps. Les socques suspendues, par paires, au plafond, conversaient avec les chandelles attachées par les mèches. Deux « banques » se faisaient vis-à-vis, derrière lesquelles les pièces d'étoffes — du nankin, du caneçon, du mérinos, vieux noms et vieilles choses — s'empilaient jusqu'au plafond. L'épicerie, en des tiroirs multiples, des caisses, des bocaux, répandait une senteur étrange qui mêlée à l'odeur du cuir, du drap, de la futaine, formait une « symphonie » aussi caractéristique que la « symphonie des fromages » de Zola dans le *Ventre de Paris*. D'ailleurs nous vendions aussi du gruyère et des tommes, mais ces articles gisaient dans l'arrière-boutique avec le lard fumé, le jambon, les saucissons et les boucles de saucisse. Là aussi se trouvaient les balais et la grosse quincaillerie. Nous vendions peu de « terraille », juste le nécessaire, le « courant », parce qu'en ce temps-là, aux foires, le catolère passait avec son assortiment de plats, d'assiettes, de soupières, etc.

La vitrine présentait un harmonieux mélange d'objets divers, échantillons de ce que contenait la boutique elle-même. On y voyait des caramels en de jolis bocaux, des chaussures, des babouches, des verres, des tasses, du coton à tisser, du drap pour pantalons, même une paire ou deux de culottés ou de salopettes. Dans une boucle de laiton, fixée au plafond, passait, drapée en forme de jupe, la dernière étoffe reçue pour robe du dimanche. Ce tissu, à Paris, eût néanmoins fait sourire l'ouvrière la plus modeste, car la mode en était vieillotte. Mais chez nous, les demoiselles des gros bonnets s'en paraient avec satisfaction. Et les fichus, les « farichons » crochétés, les cravates chatoyantes, les bons châles tricotés en grosse laine brune, les molletons, les bonnets, tout cela un peu pêle-mêle, à droite, à gauche, suspendus ou étalés, ça et là. Les enfants sages trouvaient aussi chez ma tante la récompense de leur bonne conduite avec un sucre d'orge ou un sucre candi... Le sucre ? c'était le vénérable pain conique, montrant au-dessus de son enveloppe bleue, sa tête blanche comme le pic neigeux d'une sommité alpestre. Et je me rappelle que nous le coupions avec la moitié d'un vieux sabre de cavalerie qui assurément datait du dix-huitième siècle.

Mais, j'oublie, une porte, à droite au fond de

la boutique, ouvrait sur un « réduit » où les jours de marché les paysannes entreposaient leurs paniers, leurs hottes, leurs « cavagnes » ; de temps à autre, au départ, ma tante leur remettait, par gracieuseté, un petit cornet de clous de girofles, que gourmandes, elles mâchaient en rentrant vers leurs villages.

Il faut savoir se borner. Je n'ai pas voulu dresser le catalogue de la bonne vieille boutique de ma tante. Non, ce que j'ai voulu, c'est rappeler un souvenir d'enfance et donner un aperçu de ces magasins d'autrefois où on achetait simple, solide et bon, sans souci des fantaisies de la mode et sans crainte d'être surfait. Et ces boutiques méritaient un tel hommage.

LE PÈRE GRISE.

Dépît. — Le geôlier d'une de nos prisons communales, touché de l'attitude résignée et docile d'un de ses pensionnaires, lui accorde quelques petites faveurs. Ainsi, au lieu de le cloître impitoyablement dans sa cellule, il l'emploie une partie de la journée aux travaux d'entretien de la maison et même le convie parfois à partager son repas.

Un jour, il s'aperçoit d'une indélicatesse grave, commise à son préjudice par le prisonnier. Alors, hochant la tête d'un air de dépît :

— N'est-ce pourtant pas désolant qu'on soit pas fichu d'avoir un honnête homme ici !

Toujours des accidents. — Sur St-François.

Un rassemblement vient de se former. Arrive le traditionnel agent de police.

— Qu'est-ce qu'il y a donc ? demande-t-il.

Alors, un cocher de fiacre, d'un ton gouailleur :

— C'est encore une poussette... qui vient d'écraser une automobile.

RIQUET

II

Si vous aviez été, le jour de la Saint-Martin, dans la boutique de M. Potard, vous auriez reçu peut-être sur le nez un coup du plumeau qu'un grand dadais maniait avec autant de gaucherie que d'impétuosité. Ce manieur de plumeau était Riquet, le cadet des Crinson, entré le jour même comme apprenti chez le pharmacien de la place St-Gervais. Dieu ! qu'il époussetait vigoureusement les bocaux. Il fit tant et si bien qu'un des plus gros lui glissa des doigts et se brisa en mille pièces, laissant échapper une eau dont j'ignore le nom et qui pendant vingt-quatre heures empoisonna de son parfum violent l'atmosphère de la pharmacie. M^{me} Olympe Potard, pour lors seule au logis, en fut si estomaquée qu'elle demeura cinq bonnes minutes sans pouvoir dire un mot ; mais elle se rattrapa bien et, sa main preste secondant sa langue, les oreilles de l'apprenti apprirent doublement ce qu'il en coûte de faire chavirer un bocal d'élixir.

A partir de ce jour, Riquet se montra moins maladroit, tant y a que les leçons de la vie valent souvent mieux que les leçons de l'école.

Son patron convint même que jamais le cuivre des balances n'avait relui d'un tel éclat ; et madame, qui s'évertuait à chercher des chiures de mouches sur les carreaux des vitrines, pour en faire honte à l'apprenti, madame perdait son temps. Au bout de trois mois, Riquet, étant monté en grade, coiffait les fioles d'un capuchon de papier de soie et d'un autre de papier glacé, vert, rouge ou bleu. Il sut bientôt aussi rouler les pilules, façonner les bâtonnets d'onguent diachylon, piler dans le mortier de bronze la graine de lin ou de moutarde, régler le foyer de l'alambic, quand maître Potard distillait de la menthe.

— Ça ne fera pas un mauvais élève, dit un jour le pharmacien.

— Tu n'es pas difficile, répondit sa femme, mais tu ne vois donc pas qu'il mange comme un ogre !

De fait, Riquet, sans souci des coups d'œil indignés que lui jetait sa maîtresse, jouait merveilleusement des mâchoires et ne sortait de table qu'il n'eût le ventre tendu comme la peau d'un tambour.

— Ton élève me dégoute et nous ruine, reprit l'avaricieuse M^{me} Potard.

— Peuh ! son appétit de loup finira bien par lui passer. Songe qu'il grandit, cet enfant. A son âge, ma chère, je...

— Non, je ne puis plus voir cet avale-royaume, et si tu ne m'en débarrasses pas d'ici à huitaine, c'est moi qui me chargerai de ce soin, sans forme de procès, je t'en réponds !

Du pouce et de l'index, l'apothicaire se pinça les narines, ce qui chez lui était le signe d'une grande perplexité.

— Laisse donc ton nez tranquille ! s'écria M^{me} Potard, impatientée.

— Ma bonne Olympe, je réfléchis à une chose... Tu n'oublies pas que la mère de ce garçon a nourri notre fils...

— Il me semble que nous lui avons largement payé ses mois de nourrice.

— Sans doute, sans doute ; mais c'est une brave femme...

— Trouves-tu peut-être que je ne la vauds pas ?

— Tu la vauds cent fois, ma poule ; seulement je voudrais imaginer un biais, faire que notre apprenti me demande en quelque sorte lui-même de s'en aller.

— Imagine ce que tu voudras, mais fais vite.

Là-dessus, M^{me} Potard remonta dignement dans ses appartements.

Derechef, le pharmacien se prit le bout du nez, puis soudain, apercevant un gros homme réjouï qui tournait le bouton de la boutique, il eut un petit cri de joie.

— Cannelle, mon cher ami Cannelle, dit-il au nouveau venu, tu vas me donner un coup de main.

— Deux, si tu veux, fit l'autre avec un bon sourire, à condition que nous les arrosions d'une bonne potée de tisane d'octobre.

— C'est entendu... Voici l'affaire : je t'enverrai demain un vase de nuit...